

Chaudière biomasse dans le cadre de Pollec

Bravo au Collège pour cette initiative.

Bravo à Frédérique Van Roost, d'enfin engager résolument Couvin vers le développement durable par ce projet d'installation d'une chaudière à plaquettes de bois. Le projet zéro émission du bâtiment administratif principal, voilà enfin un projet qui nous Ecolo nous réjouit.

C'était en juillet 2018 que le CC de Couvin s'engageait dans le plan Pollec 3, nous avons donc attendu plus de 3 ans pour qu'enfin soit attribuée au BEP une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'analyse et l'accompagnement technique à la rédaction du CSC et exécution du marché « chaudière biomasse ». 3 ans pour une réalisation ... Il y a urgence à accélérer le mouvement, les effets du réchauffement climatique sont là, bien plus vite que les plus pessimistes des prévisions des scientifiques !

Nous devons faire mieux et plus vite.

Au nom d'Ecolo, je demande que ce dossier chaudière soit prioritaire et que la date de mise en fonctionnement de cette chaudière soit communiquée au prochain CC.

De plus, je redemande au Collège d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de l'Administration Communale et sur les toits des Ecoles Communales. C'est possible sans emprunts ni subsides en faisant appel à des tiers-investisseur, comme l'a fait la commune de Courcelles ou l'entreprise Entra de Heppignies. Ces panneaux sont rapidement amortis et facilement déménageables. On ne sait à quelle date l'administration communale déménagera au Bercet.

Couvin sera-t-elle la dernière commune belge à installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments ?

Dernière question au sujet des énergies où en est l'organisation du Forum des Energies Renouvelable voté lors du CC du 24 septembre dernier ?